

La Maison des Salines

la Trinité sur Mer



Classes de découverte



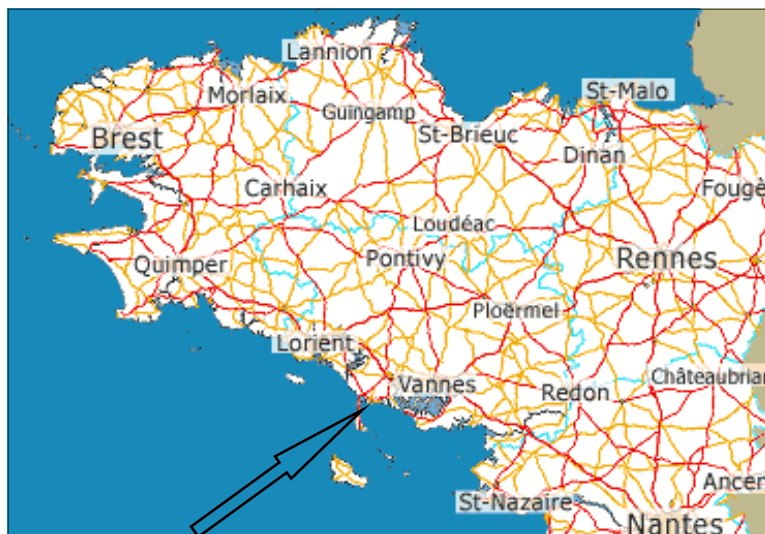
La Maison des Salines - Kerdual
56470 La Trinité sur Mer
Tel : 02.97.30.16.61 Fax : 02.97.30.16.62
Email : pep56.latrinite@wanadoo.fr
Site : www.adpep56-latrinite.com



Situation géographique

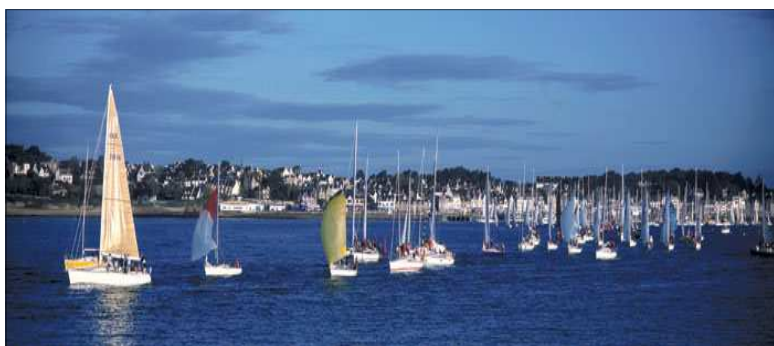


Les océans et les mers couvrent près de 75 % de la surface terrestre. On sait que ce gigantesque réservoir d'eau joue un rôle essentiel dans l'équilibre écologique de la planète. La mer, en outre, attire grands et petits. Elle fascine, stimule l'imagination, pousse en avant la créativité de chacun...



Les villes et villages de bord de côte sont donc tournés vers celle qui rythme leur histoire. La mer fait vivre La Trinité et La Trinité ne pourrait vivre sans son océan.

La Maison des Salines se trouve à La Trinité sur Mer, commune située au cœur d'un site de renommée mondiale : au sud de la Bretagne, au centre de la Baie de Quiberon et aux portes du Golfe du Morbihan. Dominant la route de Carnac, elle bénéficie d'un site environnant remarquable : une vue sur la saline, espace aménagé par le Conservatoire du Littoral. La plage du Men Du est à 800 mètres au sud, la zone des marais protégés à l'ouest, les anciennes salines et le port de La Trinité à l'est.



Le port de La Trinité-sur-Mer



Les menhirs de Carnac

Situation :

La Trinité sur Mer est située entre Lorient et Vannes, à 25 km de chacune des deux villes, et à 15 km au sud d'Auray.

Description des lieux

La Maison des Salines est un bâtiment neuf intérieurement qui se décline sur trois niveaux :

- le rez-de-chaussée :

- l'accueil
- un bureau
- une salle à manger
- une salle de détente style « bistrot »
- une grande salle d'activités de 80 m² pouvant être divisée en deux petites de 40 m² chacune.
- une infirmerie et une salle de garde
- une chambre pour personne à mobilité réduite
- des sanitaires et vestiaires
- une cuisine, la plonge et des locaux de réserve et de conservation.



- un premier étage composé de 15 chambres de 2, 3 et 4 lits. Chacune des chambres comporte une douche, un lavabo et des toilettes séparés. 8 chambres sont orientées à l'ouest, avec vue sur les salines et donnant sur une coursive extérieure, 7 chambres sont orientées à l'est.

- un deuxième étage composé de 12 chambres de 4 lits avec poutres apparentes dont 4 d'entre elles possèdent une mezzanine pouvant accueillir un couchage supplémentaire. Chacune des chambres a son lavabo, sa douche et des toilettes, 6 sont orientées à l'ouest, 6 autres à l'est.

Capacité d'accueil : 100 personnes.

Matériel sportif

- 23 vélos (12 grands garçons, 8 grandes filles et 3 adultes) avec casques.
- 2 tables de ping pong avec des jeux de raquettes.

Matériel pédagogique

La Maison des Salines possède un matériel adapté à ses activités :

- une bibliothèque (livres pour enfants et adultes, romans, contes, bandes dessinées, livres ayant trait à la mer...)
- une télévision, un magnétoscope et des cassettes vidéo
- du matériel d'observation (paires de jumelles, lunettes ornithologiques)
- un équipement de météorologie fixe (thermomètre, baromètre, anémomètre, hygromètre)
- des cartes marines
- du matériel de pêche à pied (seaux, épuisettes)
- des aquariums équipés (bulleurs)
- des jeux de société et d'extérieur (enfants et adultes)
- du petit matériel de bureau (papier, crayons, peinture...)
- une photocopieuse.

Une équipe à votre service

La Maison des Salines est gérée par une équipe pluridisciplinaire :

- une directrice de site, responsable du fonctionnement organisationnel et pédagogique
- deux animateurs spécialisés titulaires du BEATEP « animation nature / patrimoine » et d'un BTS « gestion protection de la nature »
- une hôtesse de maison
- un cuisinier et son équipe
- des personnels chargés de la maintenance des locaux et du service
- des intervenants extérieurs professionnels de la mer (les ostréiculteurs, les moniteurs de voile de la Société Nautique de La Trinité, de Voile Océane de Saint Philibert ou du Yacht Club de Carnac...).

Relation avec les Familles

Si le droit des enfants et de leur famille à rester en communication doit être respecté, la séparation du milieu familial est un facteur d'autonomisation. C'est dans une approche éducative que l'équilibre entre les deux doit être recherché. Les moyens modernes de communication sont mis à disposition des jeunes : Allo lesep (messagerie vocale avec les nouvelles actualisées des enfants), accès à un ordinateur pour envoyer des courriels aux familles.

Qu'est-ce qu'une classe de découverte ?

Les classes de découverte consistent à délocaliser une classe complète avec son enseignant habituel, pour une durée d'au moins 3 jours, dans un centre d'accueil offrant une véritable structure d'hébergement et le soutien d'une équipe pédagogique renforcée. Là, elle poursuit toutes les activités scolaires classiques, mais en les axant sur la découverte du milieu.

Dans ce cadre, les classes de mer ont pour but de participer de manière originale et efficace à l'épanouissement des enfants en constituant un moment exceptionnel de leur scolarité, un temps fort de leur éducation, appuyé sur une connaissance approfondie du milieu maritime et littoral. En classe de mer, les activités fondamentales (expression écrite et orale, mathématiques, sciences, histoire, géographie...) trouvent une nouvelle dimension par leur application à une réalité tangible et par l'initiation à des activités complémentaires : comptes rendus de visites et découvertes, activités nautiques et pêche à pied, protection de l'environnement...

L'objectif premier d'une classe de découverte est d'ouvrir l'école sur un monde et donc d'apporter aux enfants, par le dépaysement, une ouverture sur un monde souvent ignoré, proche de la nature, un élargissement du champ de leurs connaissances, un développement des capacités intellectuelles, morales et physiques. En d'autres mots, **la classe de découverte est le fait de partir ailleurs pour apprendre autrement !**

Partir en classe de découverte n'est donc pas seulement partir afin d'acquérir des connaissances sur un environnement bien précis, c'est également apprendre à vivre ensemble dans un lieu avec des règles de vie autres que celles de la famille ou de l'école. La Maison des Salines est un lieu unique de développement, d'autonomie et de socialisation pour l'enfant.

A travers un séjour à but pédagogique, l'élève va acquérir des règles de vie indispensables à la vie en société :

- **le respect de soi, de l'autre, de son environnement**, car " partir avec les amis " permet d'apprendre à mieux se connaître et incite à prendre en compte l'autre
- **la solidarité**, car " vivre ensemble " accentue les différences et la richesse des relations entre les personnes
- **la citoyenneté**.

L'enfant devient alors acteur de son propre développement.

Pourquoi une classe de mer à La Trinité ?

L'enseignant établit un projet pédagogique pour donner un sens au séjour. Les grandes lignes de ce projet permettent de définir des exigences de base qui détermineront le choix d'un milieu d'accueil, d'un centre et d'une période de l'année scolaire.

1. La classe d'environnement est un outil pédagogique et non une parenthèse dans la vie de la classe.
2. Le projet est adapté à une classe, un enseignant, un milieu d'accueil et un moment précis : il ne peut y avoir de « modèle » de projet.

L'atout principal du projet pédagogique et éducatif de la classe de mer de La Maison des Salines est **la mise en place d'une pédagogie, d'une méthode d'animation adaptée au milieu environnant, encourageant l'enfant à découvrir par lui-même**. Les animateurs diplômés et compétents réfléchissent et mettent en place des outils, des moyens adaptés afin que l'enfant apprenne à observer et découvrir l'environnement qui l'entoure. L'étude de l'environnement marin en classe de mer a un objectif essentiel pour l'avenir de notre planète : **la prise de conscience de l'importance de la nature dans la vie de l'homme**.

La Maison des Salines est un lieu privilégié de pédagogie et d'apprentissage :

- c'est un nouvel environnement pour l'enfant
- garant d'une pédagogie
- mettant tout en œuvre pour que l'enfant apprenne à observer, à recréer, à comprendre le monde qui l'entoure.

Trois volets essentiels de l'action éducative :

- la vie collective et quotidienne,
- l'étude du milieu et le projet d'action sur ce milieu,
- le choix d'une activité spécifique (sportive, culturelle ou autre).

Différentes démarches possibles de l'étude de l'environnement par cycle d'enseignement

Les activités pédagogiques scientifiques ou techniques proposées par l'équipe de La Maison des Salines sont adaptées en fonction de l'âge de l'enfant et bien sûr, de ses compétences ou expériences en classe ou en famille. Chaque animation part donc des savoirs de l'enfant et des volontés d'objectifs de l'enseignant. La Maison des Salines propose une pédagogie basée sur des expériences sur le terrain : l'environnement marin. A partir des éléments récoltés par l'élève dans l'environnement marin, la classe va observer ou recréer des micro-systèmes.

Cycle I : Grande Section, CP, CE1 : les apprentissages fondamentaux

L'école maternelle a pour mission d'aider chaque enfant à grandir, à conquérir son autonomie et à acquérir des attitudes et des compétences qui permettront de construire les apprentissages fondamentaux : vivre ensemble, agir et s'exprimer avec son corps, découvrir le monde.

Cycle I : Grande Section, CP, CE1 : les apprentissages fondamentaux

La capacité de concentration est réduite (20 minutes en classe seulement), il est important de faire participer l'enfant. Cela peut se traduire concrètement sur le terrain par de petits jeux éducatifs. Sur la plage, par exemple, l'enfant doit retrouver les coquillages montrés par l'animateur, puis les classer par formes ou spécificités (forme de l'escargot, deux coquilles...).

Cycle II : CE2, CM1, CM2 : le cycle des approfondissements

Il est important de valoriser l'autonomie de l'enfant. Cela va se traduire par une alternance entre l'exploration seul ou par petits groupes, d'un sujet avec des consignes précises de recherche, de collecte, d'analyse. Des regroupements collectifs permettront de mettre en valeur les découvertes de chacun et de synthétiser les connaissances. En ornithologie, par exemple, les enfants, par groupes de trois doivent observer un oiseau défini, son lieu de vie, ses caractéristiques physiques (forme, plumage, bec, pattes...) et retrouver son nom dans des livres mis à disposition. La synthèse des informations permettra à l'élève de visualiser l'oiseau dans sa famille (grand ou petit échassier, canard, mouette ou goéland...).

Déroulement de l'animation :

1. Dans un premier temps, l'animateur va expliquer les différents temps de l'activité, il va partir de ce que les élèves savent déjà.
2. Pendant : le rôle de l'enseignant est très important, car il va faire le lien entre les savoirs qu'il a pu dispenser en classe avant le séjour, et l'animation.
3. L'animation se termine par la synthèse des informations. Un support construit par les enfants finalise l'animation : plans, dessins, croquis, résumés dans un journal de bord...

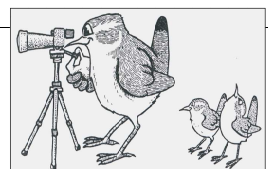
Pour tous les niveaux d'apprentissages, la démarche pédagogique liée à l'enseignement scientifique reste la même :

- Créer un point de départ
- Rechercher des éléments de réponses : en observant, en expérimentant...
- Mettre au point des connaissances : comparer, dégager des ressemblances, des différences, des oppositions...
- Garder une trace des activités : traces écrites individuelles, affichage...
- Prévoir une évaluation des acquisitions : par un grand jeu en fin de séjour par exemple
- Utiliser des supports fiches - guides :

FICHE TYPE

| COMMENT OBSERVER UN ANIMAL | |
|--|--|
| Où vit-il ? (son milieu de vie) | - L'endroit est-il ensoleillé ? A l'ombre ? Humide ? Chaud ? Frais ? - Vit-il avec de nombreux animaux de son espèce ? Ou avec des animaux d'autres espèces ? |
| Comment vit-il ? (ses fonctions) | - Il se nourrit . Quels sont ses aliments ? En préfère-t-il certains ? . Comment les mange-t-il ? Rejette-t-il des déchets ? - Il respire . Par quels organes ? Situés où ? - Il est sensible . Voit-il ? Entend-t-il ? Sent-il ? . Comment réagit-il quand on le dérange ? - Il se déplace . Comment ? Avec quels organes ? Quand ? . Pour quoi faire (chercher sa nourriture ? Se défendre ?) - Il se reproduit . S'agit-il d'un mâle ou d'une femelle ? . La femelle va-t-elle pondre ? . Comment sont ses petits ? Comment grandissent-ils ? |
| Par qui est-il mangé ? (Quels sont ses prédateurs ?) | - A-t-il plusieurs prédateurs différents ? - Vit-il dans le même milieu que son ou ses prédateurs ? - Comment peut-il échapper aux prédateurs ? |

- Établir une chaîne alimentaire à laquelle l'animal observé appartient.



Déroulement d'une journée-type

07h 30 : Les premiers enfants se réveillent.

07h 45 : Le lever, les enfants qui font de la voile descendent au petit déjeuner habillés, avec leurs sacs.

08h 00 : Infirmerie

08h 15 : Petit déjeuner

08h 45 : Rangement des chambres et petite toilette

09h 00 : L'animation

12h 00 : Fin des activités/détente

12h 15 : Infirmerie

12h 30 : Déjeuner

13h 15 : Récréation. Les enfants faisant de la voile se préparent.

14h 00 : Animation

16h 30 : Goûter

17h 00 : Douches

18h 00 : Classe

18h 45 : Infirmerie

19h 00 : Dîner

20h 00 : Veillée

21h 00 : Fin de la veillée

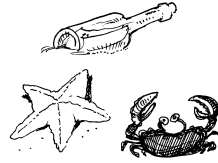
21h 15 : Les enfants sont dans les chambres

21h 30 : Au lit!

Trousseau type : 7 jours - 6 nuits

Vêtements / linge

- 1 paire de tennis ou bonnes chaussures de marche
- 1 paire de bottes, 1 paire de vieilles tennis (pour la voile)
- 1 paire de chaussons (chambres)
- 1 vêtement pour la pluie (K-way, ciré...)
- 1 blouson d'hiver
- 6 paires de chaussettes, 6 slips ou culottes
- 6 tee-shirts
- 2 shorts ou Bermudas, 3 pantalons
- 1 jogging ou survêtement
- 2 pulls
- 1 serviette de table
- 3 serviettes de bain (1 pour la voile, 2 pour la toilette)
- 1 gant de toilette
- 1 maillot de bain



Divers

- 1 petit sac à dos (pour les sorties)
- 1 sac à linge sale
- 1 casquette ou bonnet
- 1 trousse de toilette (avec brosse à cheveux, brosse à dents, savon, dentifrice, shampoing...)
- 1 crème solaire, des mouchoirs en papier
- papier, crayons, un appareil photos jetable
- le carnet de santé

TRES IMPORTANT : Faites la valise avec votre enfant.
Tous les vêtements et chaussures doivent être marqués !

Annexes sécurité

AGREMENT Inspection académique



Services scolaires

Docteur en M. par
B. Moineau
Téléphone
02 97 01 88 77

Télécopie
02 97 01 88 78

Mel.
Ce.udm58
@ac-rennes.fr

13 av. St Symphorien
B.P. 506
59018 Vannes
cedex

site internet
www.ac-
rennes.fr/ie58

Vannes, le 12 septembre 2003

EXTRAIT DU RÉPERTOIRE DES CENTRES D'ACCUEIL DE CLASSES EN SORTIE SCOLAIRE AVEC NUITÉES

Centre de vacances:
« Maison des Salines »
Kerdual
Route de Carnac
56470 LA Trinité sur Mer

Exploitant : A.D.P.E.P.
46 av. du 4 août 44 56000 Vannes

NUMERO D'AGREMENT : 56057

DATE : 13/06/2003

CAPACITE D'ACCUEIL : 3 classes / 99 personnes

Observation : L'utilisation de lits superposés pour l'accueil d'enfants de moins de 6 ans n'est pas autorisée.

Pour l'inspecteur d'Académie,
L'inspecteur d'Académie-IPR
Adjoint au 1^{er} Degré

Y. LECOMTE



COMMISSION DE SECURITE

5-DEC-2006 13:19 DE: 0297381662

F: 010PEP4FFX

P.1/1


Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFECTURE DU MORBIHAN
SOUS-PREFECTURE DE LORIENT

Secrétaire général
A Paris : 01 40 56 30 00
Laurent ANOË
02 97 34 40 00

0297381662

COMMISSION DE SECURITE DE L'ARRONDISSEMENT DE LORIENT POUR LA SECURITE CONTRE LES RISQUES D'INCENDIE ET DE PANIQUE DANS LES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC PROCÈS-VERBAL PORTANT AVIS SUR UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Le 9 juin 2006, le groupe de visite de la commission d'arrondissement de Lorient pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public a procédé à la visite de l'établissement :

| | |
|---------------------------|---|
| LA TRINITE SUR MER | LA MAISON DES SALINES Kerdual |
| Bâtiment | Type R |
| | 4ème catégorie |
| | Effectif : 102 personnes |

MODIFICATION :

Néant

DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT :

Bâtiment R+2. RDC : bureaux, salles d'activités, infirmerie, chambre handicapée, 2 salles à manger, cuisine, réserves, chauffage gaz. 1er étage : 16 chambres, 1 salle de classe, 1 lingerie. 2ème étage : 13 chambres.
Moyen en eau : 1 FI-200 m à 120 m³

DOCUMENTS PRESENTES :

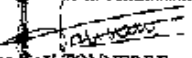
Rapport électrique vérifié. Registre de sécurité.

A l'issue de la visite, un rapport technique a été établi et présenté pour avis en commission d'arrondissement le jeudi 22 juin 2006 à 8h30.

Après en avoir pris connaissance, les membres de la commission de sécurité de l'arrondissement adoptent les prescriptions proposées et émettent un avis FAVORABLE à la poursuite de l'activité.
Néanmoins, les prescriptions suivantes doivent être réalisées :

2006-1 : aménager l'ouverture du désenfumage de l'escalier.

Pour le Sous-Prefet et par délégation,
Le chef de bureau,
Président de la commission,


Armand TONNERRE

17/10/2006 11:09

0297429210

COMTE 56

F: 02 99 60



Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Immeuble d'Amérique - R.P. 541
35019 VANNES Cedex

DECLARATION LOCAL JS

17-10-2008 11:55

2297480312

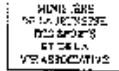
14/15/08

PAGE 02/03



Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Impasse d'Anjou - E.P. 541
59018 VANNES Cedex



Adresse e-mail par : Dominique LUFON (nom) avec réajustement : 06 02 97 48 23 27
Fax : 02 97 46 82 10

ADPEP 56
46 Avenue de 4 août 1914
56004 VANNES

Récapitulé de déclaration n° 562580002 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : CV MAISON DES SALINES

Exploitant

Id. 016 ADPEP 56

Implantation

Niveau : 55470 LA TRINITE-SUR-MER
Route de Gamsac Tél : 02 97 00 18 60

Caractéristiques local

Nombre de lits au respect de coupages : 93
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 16 ans : 07/01/2005
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 06/04/2004

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4
Date dernière visite commission sécurité : 22/06/2006
Date arrêté municipal d'ouverture :
Remarques éventuelles :

Fait le 10 mai 2007 à Vannes

Signature de l'exploitant
l'exploitant du local JS et des accor

56004 VANNES

La déclaration d'avis est déposée dans les locaux de la Direction des Services Vétérinaires de la Préfecture de la Région Bretagne, 10 rue de la République, 56000 Vannes, à l'attention de la Direction des Services Vétérinaires.

Le déclarant atteste que l'établissement a été fait en conformité avec les articles L. 227-1 et 7, L. 227-1 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'article 642B du décret 2006.

